http://cgt.drfip59.free.fr

Compte-Rendu du Comité Technique Local des 9 et 10/05/2016

Le comité technique local des 9 et 10 mai correspond à la 2eme convocation du comité technique du 29/04 où la CGT, Solidaires et FO, après lecture d'une motion, avaient décidé de boycotter la réunion eu égard aux projets inacceptables de la direction de destruction du réseau.

Au regard de l'ordre du jour de ce Comité Technique, la CGT ainsi que la majorité des organisations syndicales représentatives à la DRFIP Nord a appelé les collègues du secteur lillois à se réunir devant le siège régional de notre administration dès 9h00 dans le but de peser sur les choix qui devront être pris.

En effet, la direction proposait de statuer sur pas mois de 15 restructurations pour l'année 2017 dans le cadre de l'Aménagement des Structures et du Réseau.

Spontanément, près d'une centaine d'agents a répondu présent à l'appel intersyndical.

Ils ont été accompagnés des élus locaux des communes touchées par les restructurations annoncées.

Le Comité Technique était convoqué à 9h30.

La CGT a proposé aux représentants des villes concernées de s'y inviter et de présenter en préalable leurs doléances à la direction. Chacune de leurs interventions ont confirmé qu'élus et usagers sont attachés à leurs trésoreries et services des finances publics de proximité.

La CGT est également intervenue avant le CTL pour s'étonner de l'absence du directeur régional, et des responsables du pôle fiscal et du pôle gestion publique. Il s'agit du comité technique qui se penche sur 15 restructurations affectant profondément notre réseau pour les années à venir, et les premiers responsables ne sont pas là. Pour la CGT, il s'agit d'une attitude peu respectueuse. La direction a prétexté des problèmes de calendrier. C'est quand même la direction qui convoque le CTL, c'est elle qui décide du calendrier et cette réponse n'est pas satisfaisante !!!

La CGT a ouvert la séance par la lecture de sa déclaration liminaire.

Depuis deux mois, c'est par centaines de milliers (plus de 1,2 millions de manifestants recensés le 31 mars) que les salariés et les étudiants sont descendus dans la rue pour exprimer leur rejet de la loi « travail ».

Comme 70% de la population, les salariés et les jeunes ne sont pas dupes : faciliter les licenciements pour créer des emplois, pour les salariés et leurs familles c'est la précarité à vie!

Ensemble, ils exigent le retrait de la loi dite El komri qui dynamite le code du travail et les conventions collectives.

Depuis le 9 mars, dans les 6 journées d'appel à la grève et à manifester pour le retrait de la loi travail, il y avait de nombreux fonctionnaires qui, eux aussi, subissent les attaques en règle du gouvernement Valls contre leurs statuts particuliers à travers la mise en place de PPCR et du RIFSEEP.

Dans les 3 versants de la Fonction publique, l'objectif du gouvernement est d'aligner les carrières, les grilles de rémunérations et les parcours professionnels, pour faciliter les passerelles entre ministères et entre versants au plan régional, tout en conférant des pouvoirs accrus aux préfets.

Pour cela, le préalable est de détruire les règles de gestion élaborées dans les administrations (qui sont un facteur de blocage à la mobilité), pour les remplacer par des directives moins contraignantes.

C'est la remise en cause des statuts particuliers pour permettre la mobilité forcée.

C'est ce que la DGFIP a entamé avec le recul du droit à mutation et des règles d'affectation pour 2016 et un projet de fusions massives de RAN.

Comment ne pas faire le lien avec les dizaines de milliers de suppressions d'emplois que nous subissons depuis plus de 10 ans (conséquence de la RGPP, de la MAP, du pacte de responsabilité et de la démarche stratégique à la DGFIP) et les dizaines de milliers qui se préparent encore avec la mise en place de la retenue à la source (la DG les chiffre à 15 000 ETP).

C'est pourquoi, de nombreux collègues se sont mobilisés encore le 28 avril dernier, pour :

- **Le retrait du projet de loi El Khomri et la négociation d'un code du travail protecteur des droits des salariés,**
- **Le respect du statut général des fonctionnaires, de nos droits et garanties collectives,**

- **Le maintien des statuts particuliers nationaux et le rejet des corps interministériels,**
- **L'abandon de PPCR, du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire,**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois à la DGFIP, la création des emplois nécessaires et le comblement immédiat des vacances d'emplois,**
- **Le maintien du réseau de la DGFIP, l'arrêt des restructurations et fermetures de services,**
- **Le maintien et le développement de nos missions dans un service public de qualité et de proximité,**
- **L'augmentation des salaires,**
- **L'abandon du projet de retenue à la source**

Sur l'ordre du jour de ce CTL, à savoir l' « aménagement de structures et du réseau »

Pour la deuxième année consécutive, la DRFIP Nord propose une série de restructurations, disparitions de services : cette année, ce ne sont pas moins de 15 opérations qui sont projetées.

Et encore une fois, c'est au détriment du service public, de la cohérence de l'ensemble du réseau, des attentes des usagers et des conditions de travail.

Car, encore une fois, c'est sous injonction gouvernementale, au nom du choix mortifère d'une austérité renforcée destinée à servir les marchés financiers au détriment de l'intérêt général, que l'opération de désagrégation de la DGFIP se mène.

Au niveau national, ce sont plusieurs centaines de services qui sont impactés ou purement et simplement rayés de la carte !!! La Direction générale refuse toujours de répondre à toutes les demandes de la CGT d'avoir communication de ses plans de restructuration et d'assumer dès lors son choix de restreindre le service public !

POUR LA CGT-FINANCES PUBLIQUES, C'EST INTOLÉRABLE !

Nous demandons toute la transparence sur les projets de restructurations mais surtout nous exigeons :

Ṕ L'arrêt de toutes les restructurations et de la démarche stratégique ;

Ṕ Des structures de proximité et de pleine compétence ;

Ṕ Les moyens matériels et en emplois pour permettre que ces structures fonctionnent.

Pour la CGT-Finances Publiques, il est nécessaire de préserver les missions de la DGFiP pour assurer l'égalité des citoyens devant l'impôt, le juste contrôle des fonds publics, et le bon fonctionnement de tous les services publics.

Pour cela, il faudrait aussi parler "arrêt des suppressions d'emplois", "arrêt des réductions budgétaires". Le gouvernement et Bercy choisissent d'éluder résolument ces sujets et répondent "fermetures-concentrations-simplifications-dématérialisation".

Aujourd'hui, ce sont donc 15 projets qui impactent une trentaine de structures que vous nous présentez dans ce comité technique :

La CGT Finances Publiques est fermement opposée à la fermeture de Centres des Finances Publiques dont la seule finalité est l'adaptation du réseau aux suppressions massives et continues d'emplois, au détriment d'un service public de proximité et qualité.

De même, pour les regroupements et fusions prévus sur un même site, il s'agit encore une fois de dégrader les conditions de travail et d'exercice des missions.

Enfin, les nouvelles structures seront « les gisements » des futures suppressions d'emplois.

Le tout, sans aucun bilan des restructurations menées en ce début d'année, et en rajoutant des réorganisations majeures concernant les services de publicité foncière et les pôles enregistrement.

La CGT Finances Publiques a toujours été favorable à une discussion sur le réseau, sur l'organisation de notre administration. **Nous voulions une vraie phase de concertation pour examiner les besoins des usagers sur notre territoire, les besoins des** services pour remplir pleinement leurs missions et les besoins des collègues pour que des réponses puissent être apportées à leurs conditions de travail devenues insupportables dans trop de services du Nord.

Mais depuis deux ans, la DRFIP Nord ne fait que proposer un véritable « massacre du réseau » puisque vous n'avancez que sur des suppressions et fusions de services, sans véritable réflexion sur l'exercice des missions, sans tenir compte des besoins exprimés par les usagers (particuliers, professionnels ou collectivités locales) et des réalités actuelles de notre administration.

L'opposition des élus (interventions publiques des maires, nombreuses délibérations et motions adoptées en conseil municipal), des personnels et de leurs représentants (vote contre unanime en CHS-CT) et surtout des usagers (les pétitions pour chaque suppressions de trésoreries, ont recueilli des milliers de signatures) est encore plus forte cette année.

Il est urgent de tenir compte de la mobilisation des collègues, et d'entendre l'attachement des élus et des usagers à un service public de proximité et de qualité.

Il faut également tenir compte des propositions et réflexions de la CGT Finances Publiques pour la création d'un centre des Finances Publiques à Villeneuve d'Ascq : dans ce cadre, nos objectifs, sont simples : améliorer le service public pour l'ensemble des usagers de ce secteur et améliorer les conditions de travail des agents et l'exercice des missions au quotidien.

Nous interviendrons donc sur chaque projet pour rappeler notre attachement à un service public de qualité, de proximité qui répondent aux attentes de tous les usagers, mais aussi pour pointer les incohérences de ces projets.

Mais d'ores et déjà, nous voulons clairement pointer un élément pour le moins choquant des propositions de la DRFIP, cette année : Sur les 4 projets de fermetures de trésoreries, 3 se situent en quartiers prioritaires de la ville ! Coïncidence ou volonté délibérée de s'attaquer aux populations les plus en difficulté ?? En tout état de cause, l'effet est pour le moins désastreux, et pour les élus CGT, c'est intolérable !

De plus, pour justifier certaines réorganisations, même votre sémantique est choquante : "une plus grande **professionnalisation** des agents" ! C'est choquant, à croire que les équipes actuelles sont des amateurs !

En conclusion, la CGT dénonce cette précipitation en terme de décision et de dialogue social. L'urgence aujourd'hui est dans l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement de tous les emplois vacants, la défense, le maintien et la reconquête de toutes les missions de service public sur l'ensemble du département, tant en zones rurales qu'urbaines.

Assez des restructurations, assez des réformes qui bouleversent les organisations des services et les conditions de travail des agents. Donnez juste aux collègues, les moyens de bien travailler !

Sur les autres points à l'ordre du jour, même si nous sommes satisfaits d'avoir un point sur la campagne d'évaluation professionnelle 2015, mais nous sommes pour le moins surpris, de ne pas avoir d'information sur le déroulement de la campagne Impôt sur le revenu (comme chaque année). Pourtant, les éléments nouveaux ne manquent pas et notammnent la télédéclation obigatoire. Il s'agit pourtant d'une présentation traditionnelle sur laquelle les élus émettent des réflexions, certes rarement suivies par la DRFIP (notamment sur la doctrine d'emplois des auxiliaires et des stagiaires étudiants). Soyez rassuré, quoiqu'il arrive, nous vous ferons évidement part de nos remarques sur ce sujet.

Que ce soit à l'écoute des interventions des élus locaux ou à celle des déclarations liminaires, le président de circonstance, M. ROMONT (en raison d'obligations calendaires de dernière minute du Directeur Régional) n'a émis aucune réponse, restant dans un positionnement statique et purement technique.

A partir de cet instant, ce seront plus de 10 heures de débats qui ont ponctué ce Comité Technique.

Concernant les suppressions de trésoreries, 3 d'entre elles gèrent des zones en QPV (quartier prioritaire de la ville). **La CGT a dénoncé l'image que donnait notre administration locale alors même, qu'à l'ordre du jour du prochain comité technique du 19 mai, la direction va proposer la création d'une antenne à Lille du STDR (service de traitement des déclarations rectificatives pour les exilés fiscaux). Quand il s'agit de population qui se trouve en situation économique difficile, on ferme, mais pour les exilés fiscaux qui n'ont pas eu besoin de nous pour cacher de l'argent au Panama, là la direction est là** !!!

La direction n'a pas répondu sur ce point. Elle a indiqué que pour elle, ce comité terminait la période de concertation (réunion des chefs de service ; réunion avec les élus, les collègues). Mais il ne s'agit pas de la dernière fois qu'on consulte le comité technique. Il se réunira à nouveau sur ces restructurations à l'automne. **C'est bien la raison pour laquelle, pour la CGT, il ne s'agit que d'une première étape dans le combat contre ces restructurations**.

La CGT est intervenue également sur le peu d'éléments fournis par la direction concernant ces restructurations : les documents sont très « light » et il n'y a rien de concret sur la future organisation de travail dans les services restructurés.

De plus, concernant les trésoreries, pour la CGT, la façon dont la direction sous-estime l'accueil dans ces postes est un sujet de désaccord majeur. Les « gros » centres des finances publiques étant asphyxiés, l'accueil fiscal est en très nette hausse dans les trésoreries de proximité !!!

ORDRE DU JOUR :

Suppression de la trésorerie de Pont à Marcq et sa fusion avec celle de Templeuve en Pévèle

La CGT est intervenue immédiatement pour indiquer qu'il s'agit d'une trésorerie en milieu rural qui dispense un service public de proximité et de qualité. Les usagers sont attachés à leur trésorerie : la preuve une pétition au guichet de la trésorerie a reçu plus de 577 signatures en à peine 7 semaines. Sachant que malheureusement tous les usagers ne la signent pas, cela prouve bien que la trésorerie reçoit du public, même si la direction ne veut pas en parler ou minimise les chiffres.

Les élus du secteur se sont mobilisés : la quasi-totalité des conseils municipaux ont pris des délibérations pour demander le maintien de la trésorerie de Pont à Marcq.

La CGT a insisté sur le fait que cette trésorerie se trouvait sur un territoire où le centre des finances publiques était éloigné puisqu'il s'agit de Fives. Les habitants de cette zone vont plus facilement dans leur trésorerie, y compris pour les questions fiscales, qu'à Lille. La suppression engendrerait un très net recul du service public de proximité et poserait des problèmes en termes de réception pour la trésorerie de Templeuve en Pévèle. Là dessus, la direction ne répond qu'en termes d'aménagement immobilier : elle n'a toujours pas compris qu'en fusionnant des postes, en faisant des points d'entrée unique pour le public, elle crée un engorgement à l'accueil qui ne peut se régler à coup de déplacement de cloisons.

Quand la CGT parle missions, la direction répond cloisons !!!

Les collègues de Pont à Marcq présents en tant qu'experts sont intervenus pour indiquer leur incompréhension quant à cette fermeture. En effet, cette trésorerie fonctionne parfaitement en terme d'effectifs et de service rendu au public. Elle propose un accueil de qualité du lundi au vendredi (à noter que cette trésorerie n'a aucun jour de fermeture) avec une équipe soudée. ***Quand la CGT a demandé pourquoi avoir choisi ce poste, aucune réponse n'a été donnée, si ce n'est la pseudo proximité géographique entre Pont à Marcq et Templeuve en Pévèle (les transports en commun sont inexistants). Cette fermeture serait un recul social et écologique.***

Avant d'aborder les questions proprement « gestion publique » comme le nombre de régies par exemple, la CGT a exigé qu'un responsable du pôle gestion publique daigne enfin venir à ce CTL et a demandé une suspension de séance de 15 minutes au président.

Le président a accepté la demande de la CGT et les débats concernant Pont à Marcq ont repris le lendemain matin en présence d'un responsable du pôle GP.

Celui-ci a minimisé la future taille du poste de Templeuve en Pévèle indiquant que tout irait bien.

La CGT a insisté sur la crainte des mairies de voir disparaître un interlocuteur proche et que celui-ci ait moins de temps à leur consacrer dans une grosse structure. La direction a pris l'exemple de la commune de Lambersart qui ne s'était pas plainte de la fermeture de sa trésorerie. Comparer une commune comme Lambersart avec Mons en Pévèle ou Ennevelin n'a pas de sens. Ces communes ont besoin d'un interlocuteur de proximité !!!

Les organisations syndicales ont voté unanimement contre ce projet.

SUPPRESSION DES TRESORERIES DE RAISMES et ANZIN

Avant d'aborder les projets de fermetures programmées des trésoreries d'Anzin et Raismes, la DRFIP nous fit part **d'une proposition alternative** : Suppression de la trésorerie de Raismes mais tranfert su SPL sur Anzin et du recouvrement sur SIP Valenciennes Val de Scarpe.

Maintien de la trésorerie d'Anzin seulement sur la partie SPL et transfert du recouvrement sur le SIP de Valenciennes la Rhonelle et Val de Scarpe.

Maintien d'un accueil fiscal à la trésorerie d'Anzin. Sur cet accueil, l'annonce de la DRIP frise l'impréparation car aucune mesure n'est arrêtée. (permanence assurée par des contrôleurs des SIP ou puisque désormais les agents d'Anzin ont la garantie du maintien à résidence, de part le maintien de la trésorerie, accueil fiscal assuré par ces agents qui ne suivraient pas leurs missions)
La trésorerie d'Anzin deviendrait une trésorerie spécialisée SPL.

Les élus CGT avaient été informés de cette proposition qui avait été faite aux élus avant le CTL (vraisemblablement pour les démobiliser).
Lors du premier jour du CTL, des élus d'Anzin, Petite Forêt et Beuvrages notamment s'étaient joints au rassemblement et avant l'ouverture du CTL ont fait une déclaration à la DRFIP. Ce qui démontre que cette solution ne leur convient aucunement.

A l'origine, et selon les documents en notre possession, les propositions suivantes nous avaient été présentées :

Fermeture de la trésorerie de Raismes : Transfert du SPL sur ST Amand et du Recouvrement sur le SIP Valenciennes Val de Scarpe.
La trésorerie de Raismes a été reclassée en C3 en janvier 2016
2 emplois (1B, 1C) transférés à la trésorerie de St Amand
1 emplois C transféré au SIP VVS
Lors de la visite de la trésorerie de Raismes par la DRFIP, les agents avaient dit leur priorité de rester sur leur lieu de travail (avec un emploi supplémentaire et des travaux de rénovation). Pour la première proposition prévue par la DRFIP, 2 agents du SPL n'étaient pas opposés à rejoindre St Amand mais aucun agent ne souhaitait aller sur Valenciennes

Fermeture de la trésorerie d'Anzin : Transfert du SPL à la trésorerie Valenciennes et du Recouvrement sur le SIP de Valenciennes la Rhonelle (documents du groupe de travail)

Sur les documents du CTL, 1 emploi B était tranféré au SIP Valenciennes la Rhonelle, 1 B au SIP Valenciennes VVS car nous avions fait remarquer à la DRFIP que les communes dans le ressort d'Anzin couvraient les 2 SIP.

Nous avons rappelé les actions menées dès l'annonce de ces restructurations le 1er mars 2016:

- ***Mise en ligne d'une pétition et pétition papier commune pour le maintien des 2 trésoreries : A ce jour prés de 3000 signatures ont été recueillies et la pétition circule encore ! Les usagers attachés à la qualité du service public et à la proximité des trésoreries d'Anzin et Raismes sont fermement opposés à leur disparition.***

- ***Rencontre des syndicats CGT, Solidaires, FO avec les élus des 8 communes d'Anzin et de la commune de Raismes qui ont formé une coalition contre la disparition du service public de proximité. Ils ont notamment saisi le sous préfet de Valenciennes pour l'avertir de ce projet et montrer leur totale désapprobation.***

- ***Le 31 mars, tous les agents de la trésorerie d'Anzin étaient en grève et la structure était fermée.***

- ***Aidés par les mairies concernées, les organisations syndicales et les agents ont fait signer les pétitions et averti les populations sur les marchés de Raismes et d'Anzin largement relayé par la presse.***

- ***Les 3 élus nationaux ont été saisis, seul Alain Bocquet a adressé une réponse aux ministres de tutelle Sapin et Kanner (sur les QPV) En effet, la trésorerie d'Anzin est installée dans un Quartier Prioritaire de la Ville et la trésorerie de Raismes à l'orée de 4 QPV. L'instauration des QPV est de maintenir les services d'Etat au sein de ces quartiers où résident des populations défavorisées.***

Les élus locaux se sont également adressés au ministre Kanner au sujet du service rendu aux usagers.

Lors du CTL, nous avons décidé de traiter séparément les 2 trésoreries car malgré la nouvelle proposition alternative de la DRFIP, il subsiste des spécificités.

Nous avons insisté sur les charges (notamment d'accueil) sous évaluées par la DRFIP et n'ayant pour but que de rationaliser le manque d'effectifs.
Nous avons mis l'accent sur la nouvelle proposition qui laissait apparaître les mêmes objections que la précédente : l'éloignement des usagers du point d'accueil, et notamment des plus défavorisés, les transports publics non accessibles pour se rendre au CFP de Valenciennes, l'engorgement de l'axe Raismes, Anzin et Valenciennes et le manque d'effectif pour accueillir ce nouveau public (18000 à 20000 usagers sur Anzin et plus de 5000 sur Raismes à l'année).

Lors de l'instauration du Guichet Fiscal Unique après la fusion, la DGFIP a favorisé l'accueil dans les trésoreries, les agents des trésoreries ont du se former à cette nouvelle mission et vraisemblablement les usagers apprécient la proximité et la qualité du service rendu.
La volonté de la DGFIP aujourd'hui est de sacrifier l'accueil puisque compte tenu des suppressions d'emplois dans notre administration, elle se dit devoir adapter nos moyens aux missions. Jusqu'où devra t elle aller dans cette casse de nos missions ? Jusqu'à l'extinction ?

Le DRFIP nous a lancé l'annonce d'un Centre de Contact à Lille (dépendant du CIS) qui permettrait l'Accueil Personnalisé.
Sur la formulation du "point d'accueil", ni les agents, ni les élus, ni la population n'est dupe, d'autres permanences ont été installées par le passé dans des trésorerie et elles n'ont été que temporaires et le service rendu insatisfaisant pour les usagers et les agents.

La mobilisation continue donc avec une nouvelle interpellation des députés, des ministres jusqu'au maintien des trésoreries de Raismes et Anzin.

Fermeture de la trésorerie mixte de Saint Pol sur mer

La Direction prévoit le transfert de la partie SPL vers la trésorerie de Coudekerque Branche et le recouvrement vers l'Hôtel des Finances de Dunkerque.

Comme pour chacun des projets de fermetures de sites, ***la CGT a demandé les raisons du choix de ce site***, la Direction a répondu proximité des services, transports en commun et coût du loyer (la ville de St Pol étant bailleur).

Ces prétextes ne sont bien entendus pas recevables pour les agents de la trésorerie, la CGT, les élus de la commune, ni l'ensemble des habitants/usagers qui ont massivement manifesté leur désapprobation au travers la signature d'une pétition relayée par la municipalité et les commerçants de la ville.

Cette proposition de fermeture est d'autant plus incompréhensible qu'il y a moins d'un an, la Direction avait clairement écarté cette idée.

Outre la colère exprimée à l'assemblée nationale par le député-maire lors d'une question ouverte posée au ministre de l'économie (http://cgt.drfip59.free.fr/spip.php?article607), ***la CGT a rappelé l'engorgement de l'HDF de Dunkerque où à l'accueil les collègues, déjà***

en souffrance, risqueraient de voir leurs conditions de travail davantage se dégrader avec l'afflux des usagers de Saint Pol sur mer.

Les OS ont voté unanimement contre ce projet.

Transfert SIE Denain sur SIE Valenciennes La Rhonelle

Les élus CGT ont violemment combattu ce projet de transfert du SIE de Denain au SIE Valenciennes la Rhonelle en évoquant l'éloignement des professionnels de leur point d'accueil et la perte de temps engendrée pour eux, la déliquescence des missions fiscales de Denain par ce transfert.

La DRFIP nous a répondu que l'éloignement étant inférieur à 30mn, ce projet était conforme aux directives de la DGFIP. En outre, compte tenu de la dématérialisation, les usagers professionnels ne seraient pas impactés par ce transfert.

La DRFIP semblant ignorer la répartition des compétences entre les 2 SIE de Valenciennes, nous l'avons informée que les débitants de Denain et les VTREC devraient être gérés par le SIE Valenciennes Val de Scarpe et non la Rhonelle et que le transfert de charge n'avait pas été pris en compte.

La DRFIP a mentionné les visites des services impactés et n'a relevé aucun problème dans cette démarche, puisque les agents bénéficient des garanties offertes par les règles RH.

Compte tenu du ressenti différent des agents à ces visites qui étaient à géométrie variable selon les interlocuteurs (discours différents sur les SIE de Denain et Le Quesnoy par exemple), les élus CGT ont tenu à ce que la direction réaffirme certains principes (afin qu'ils soient inscrits au procés verbal du CTL) :

- les agents qui ne souhaitent pas suivre leurs missions resteront en surnombre sur la résidence (Denain ou Le Quesnoy) d'autant qu'ils ont depuis janvier 2016 la structure Fiscalité personnelle)

- les agents qui désirent suivre la mission pourront bénéficier de la prime de restructuration.

- la DRFIP n'envisage pas de mettre en oeuvre le travail à distance pour la période du 1er janvier 2017 au 31 Aout 2017.

Forts de la connaissance des difficultés remontées par les agents sur le transfert du SIE d'Avesnes sur Maubeuge et sur le travail à distance expérimenté, les élus CGT ont listé tous les problèmes engendrés, la perte de la qualité du service rendu à l'usager, les problèmes informatiques liés à cette fusion et les conditions de travail dégradées des agents.

D'autant que la DRFIP nous avait dit que le mouvement permettrait de combler les postes restés vacants. Or, au vu du projet de mouvement B paru, sur la RAN de Maubeuge, les 5 postes B transférés d'Avesnes seront loin d'être pourvus...

Ce qui conforte l'idée que les restructurations permettent d'abord de préparer les futures suppressions d'emplois et qu'importe la perte de la qualité du service public.

Les élus CGT ont dénoncé également la subjectivité des éléments fournis par la DRFIP : sur tous les projets, on observe une volonté de sous évaluer les charges de travail et de surévaluer par contre les effectifs réels.

Sur Denain : pour la partie SIE du SIPIE, au référentiel des emplois : 1A, 3B.

Pour la direction, l'effectif réel est de 6 agents : en fait 1 A, 5B, 1 C détaché du SIP

SIE Valenciennes la Rhonelle : 1 Idiv HC, 1 Idiv CN, 1A, 18 B, 1 C (soit 22 agents)

Effectif présent selon la direction : 25 agents : 1 Idiv, 1 Idiv adjoint, 3 A ; 17B, 2C soit 24 agents dont effectif du PELP : 1 Idiv adjoint, 1A, 4B)

Emplois Valenciennes LR après la fusion : 2 A+, 2A, 21 B, 1C. Après transfert 1A, 3B du SIE de Denain.

D'une part, les agents du PELP sont inclus dans les effectifs alors qu'ils effectuent un métier différent des missions du SIE. De plus les effectifs réels traduisent la situation déplorable des effectifs et le colmatage fait depuis des années entre B et C pour gérer la pénurie et le sureffectif pouvant apparaître est totalement surfait.

Transfert SIE Le Quesnoy sur SIE Valenciennes Val de Scarpe.

Les élus CGT ont lourdement insisté sur les déplacements forcés induits par cette restructuration aux usagers professionnels et particuliers pour les VTREC : nous avons pris l'exemple des communes de Maroilles et Prisches qui sont à plus de 30 mn de Valenciennes en voiture et du manque de transports en commun.

La DRFIP nous a assuré que les agents avaient toutes les garanties de maintien à la résidence prévues par les règles d'affectation ; pour les agents suivant leurs missions, ils pourraient bénéficier de la PRS et que le travail à distance n'était pas d'actualité.

Sur le travail à distance, bien que n'ayant pas eu de bilan de cette expérimentation, nous présumons que la direction a déjà tiré le bilan (SIE d'Avesnes sur le SIE de Maubeuge) pour ne pas souhaiter renouveler et prend en compte que les SIE de Valenciennes étant plus importants, les missions supplémentaires transférés seront plus facilement absorbées par l'équipe en place.

Nous avons soulevé un point soumis à l'ordre du jour du dernier CTL concernant la fusion des RAN de Le Quesnoy, Denain et Valenciennes proposée par la DRFIP, et la corrélation entre ce projet et les restructurations. La DRFIP nous a assurés que cette fusion n'avait pas encore reçu l'accord de la DGIP et qu'il n'y avait aucun rapport.

Les élus CGT ne sont pas dupes et cette fusion des RAN permettra de combler plus facilement les emplois restés vacants au mouvement de septembre 2017 sur les emplois des structures absorbantes.

Pour la partie SIE du SIPIE, au référentiel des emplois : 4 B.

L'effectif présent serait de 7 pour la direction ???

Lors du groupe de travail, la CGT a demandé à la direction de nous fournir les éléments qui lui permettaient d'établir les effectifs réels d'un service. Elle nous a répondu qu'elle se basait sur les annuaires des services. C'est également ce qui nous servait de base de comparaison. Nous avons fait remarqué à la Direction que les annuaires n'étaient pas toujours mis à jour.

Pour le SIE de Le Quesnoy, l'annuaire fait apparaître 3B et 1C.

Emplois implantés au SIE Valenciennes Val de Scarpe **:** 1 CSC, 2 A, 14 B, 4 C actuels et après départ du pôle enregistrement (calibré 6B et 3 C) : 1 CSC, 2A, 8B et 1C.

Sur les emplois réels du SIE VVS, la DRFIP annonce 22 agents présents ce qui ne correspond pas à la réalité d'une part et le calibrage du pôle enregistrement

Seuls 4 emplois B du SIE de Le Quesnoy seraient transférés au SIE VVS. Le cadre A resterait au SIP de Le Quesnoy et le cadre C également (car elle ne figure pas sur le référentiel des emplois).

Soit emplois après fusion et départ du pôle enregistrement au SIE VVS : 1 A+, 2A, 12 B, 1C.

La DRFIP présente ces projets en n'y voyant que des avantages :

ORGANISATION DU TRAVAIL « L'accroissement de la taille de l'équipe permettra de développer une plus grande professionnalisation. Les pointes de charges seront réparties sur un plus grand nombre d'agents permettant de réduire leurs effets néfastes sur chaque agent. »

Fusion du SIE de Tourcoing Nord avec le SIE de Tourcoing Sud et du SIP de Tourcoing Nord avec le SIP de Tourcoing Sud

Pour ces fusions, le président a mis en avant les difficultés du projet immobilier sur le site de Tourcoing.

Comme pour les autres projets, la direction s'est contentée de décrire l'opération ,telle qu'exposée dans les documents de travail. C'est à dire le nombre d'emplois avant et après fusion ,ainsi que les charges avant et après fusion.

Rien sur les missions ni l'organisation du travail au sein des futurs SIE et SIP fusionnés.

La CGT a fait remarquer l'impréparation,voir l'amateurisme de ce projet exposé aux agents et aux chefs de services le 29 février.

Ce à quoi la direction a répondu que le but de ces réunions était de concerter les agents et non d'imposer un projet finalisé.

La CGT a répondu que c'était bien la DRFIP Nord qui avait proposé cette fusion et non les agents,d'ailleurs une pétition a été signée par la majorité des collègues de Tourcoing pour refuser la fusion dans de telles conditions et remise ce jour au CTL.

Sur les missions au sein du futur SIE, la CGT a fait remarquer que les méthodes d'organisation de travail étaient différentes au sein des SIE actuels et que cet aspect n'était pas évoqué sur les documents de travail.

Le seul but de cette fusion étant de répartir les charges de travail sur une plus grande équipe et de l'organiser en 3 cellules :gestion,recouvrement et comptabilité.

A terme, ce sera un SIE de taille surdimensionnée qui constituera une réserve aux futures suppressions d''emplois.

Même constat pour la fusion des SIP où le manque d'effectif et les emplois vacants sont déjà à la limite du supportable pour les collègues.

« Moins plus moins » en terme d'emplois ne fera jamais « plus » , et cependant les charges de travail ne diminuent pas.

A cette remarque la direction a répondu qu'effectivement il y avait un problème d'effectif sur Tourcoing et que celui ci serait étudié lors du prochain mouvement de mutation.

Sur l'aspect immobilier la direction nous a informé que pour l'instant elle n'avait toujours pas de plan à nous proposer, juste une piste sur l'installation probable de la municipale à la place de la brigade FI au 1er étage et du SIE de Tourcoing Sud au 2ème étage.

La CGT a de nouveau insisté sur l'irresponsabilité de ce projet immobilier qui impacte l'ensemble des services du site de Tourcoing avec des déménagements en cascade et des travaux importants, tout ça pour le 1er janvier 2017.

Pour la CGT, il s'agit d'un projet irréalisable sauf à toujours d'avantage dégrader les missions et les conditions de travail des agents.

Transfert du pôle enregistrement du SIE vers le SPF de Dunkerque

Ce projet est présenté par la Direction comme un simple déplacement des collègues de l'enregistrement du 2ème au 3ème étage du bâtiment.

Or ce transfert n'est pas sans conséquences pour eux : même si chacun conserverait au départ son métier, rien n'assure que le chef de ce service unifié ne serait pas tenté d'utiliser cette main d'œuvre nouvelle pour tenter de résorber le retard accumulé sur telle ou telle activité, d'autant que ***les collègues de l'enregistrement n'accéderont pas au régime***

indemnitaire plus favorable de leurs collègues du SPF (idem pour les nouveaux arrivants au SPF-E).

La CGT a demandé le devenir des SPF non fusionnés avec un service d'enregistrement ; la Direction a eu une réponse quelque peu sibylline : « ces structures ne font pas partie de l'ASR au 1er janvier 2017 ! »

Transfert des pôles enregistrement Grand Lille Est : Roubaix/Tourcoing sur le SPF Lille 3

La Direction a présenté le rapprochement des pôles enregistrement de la métropole lilloise (Lomme, Roubaix, grand Lille est) du Service de Publicité Foncière Lille 3. Cette opération de restructuration a été qualifiée d'importante par la Direction.

La CGT a rappelé qu'elle ne partageait pas le principe même de ces rapprochements (Enregistrement Service de publicité) car il ne s'agissait absolument pas des mêmes missions, pas la même public et que de fait, les connaissances professionnelles attendues n'étaient pas les mêmes : ces deux missions demandent une expertise importante que la DRFIP et la DG tentent de minimiser.

La CGT a également rappelé qu'il s'agit ***d'un nouveau recul en matière de service aux usagers*** en matière d'enregistrement après la création des pôles il y a quelques années. (pour mémoire, chaque recette des impôts disposait d'un service de l'enregistrement).

De plus, sur le projet proprement dit, la CGT a pointé le ***caractère démesuré de ce projet*** de part l'importance du service qui serait créé et des charges afférentes. D'autant plus, qu'à terme, la DRFIP ne cache pas vouloir rapatrier Douai et faire un seul SPFE sur le lillois.

Des expérimentations ont certes été faites au niveau national, mais sur des directions moins « importantes » (en nombre d'actes) que la métropole lilloise.

Pour la CGT, il est inconcevable, voire irresponsable de vouloir continuer à concentrer l'accueil d'usagers sur la cité administrative de Lille.

Pire, la direction n'a aucun moment réfléchi sur l'organisation et l'installation matérielle du futur service, ni pensé aux conséquences et liens avec d'autres services (cadastre notamment).

Pour la CGT, avant de se lancer dans ce projet, il faut remettre à plat l'ensemble de la situation sur la métropole lilloise, sur les missions cadastrales et foncières, et sur l'enregistrement.

Dans la suite des discussions, la CGT cherchera à redonner de la lisibilité, de la cohérence pour les collègues et les usagers.

Vote unanime contre sur ce projet

Fusion des SPF Lille 1 et Lille 2

La Direction a annoncé que la fusion des SPF Lille 1 et Lille 2 était reportée au 1er janvier 2018, essentiellement en raison de difficultés techniques liées à la fusion des bases.

Pôle enregistrement sur SPF Valenciennes

La DRFIP nous a présenté les différentes options que la DGFIP permettait sur l'enregistrement et les SPF et la justification de cette restructuration SPFE compte tenu des similitudes entre les métiers de l'enregistrement et de publicité foncière.

Un expert de la CGT travaillant au pôle enregistrement de Valenciennes leur rétorqua que ces 2 métiers étaient différents.

Pour la DRFIP, le passage à l'application Fidji enregistrement ainsi qu'une formation dédiée assimilera les différences. Elle se défend pourtant d'instaurer dans les SPFE la polycompétence pour les agents de ces 2 métiers (tout au moins à court terme). L'argument qu'elle soutient est que les régimes indemnitaires des agents restera le même après la fusion.

Les agents du SIE VVS, garderont l'ACF et les agents "en stock" au SPF au moment de la fusion garderont l'ACF de sujetion plus favorable (pour les C et les B) mais ce régime sera en voie d'extinction puisque les agents affectés en SPFE après la fusion perdront ce régime plus favorable.

L'argument développé par la Direction ne vaut pas pour les agents qui composeront le SPFE : une nouvelle organisation du travail est prévue et un plan de formation afin que chaque agent selon son origine acquière les connaissances qui lui manquent. Adaptation de Fidji enregistrement.

Si pour cette fusion, il n'y a pas de question de mobilité géographique, la mobilité structurelle est donc demandée.

M. Couplet Delcroix (pour la CGT) a reformulé les demandes des agents faites lors de la visite de la direction : maintien des agents de l'enregistrement dans les locaux actuels, accueil séparé de l'enregistrement et du SPF au motif que les usagers ne sont pas les mêmes et que les comptabilités seront séparées…

Concernant les effectifs relevés par la Direction :

Le SIE Valenciennes Val de Scarpe a 21 emplois au référentiel (1 CSC, 2A, 14B, 4C).

Effectif présent selon la DRFIP : 22 (dont pôle enregistrement 9 : 6B,3C).

Effectifs réels :1 CSC 1A, 13B, 6C dont pôle enregistrement 6B et 3C

SPF : 13 emplois au référentiel des emplois (1 CSC, 7B, 5C)

Effectif présent : 13 selon la direction

Effectif réel : 1 CSC, 6B, 4C (= 11)

Transfert de 6B et 3C

Emplois après fusion : 22 (1 A+, 13 B, 8 C)

Les élus CGT ont fait remarquer à la direction qu'elle n'avait pas tenu compte des agents qui seraient en retraite avant ou peu après la fusion (ils sont au nombre de 3 au pôle enregistrement).

Pour la DRFIP, les agents auront le choix ou de suivre leur mission et d'intégrer le SPFE (ils devront toutefois faire une demande pour changer de structure, passer de la structure Fiscalité Professionnelle (SIE) vers la structure personnelle (SPF)) ou de rester au SIE VVS.

Transfert du pôle enregistrement SPF DOUAI

La DRFIP a annoncé en séance que le transfert du pôle enregistrement du SIE de Douai vers le SPF de Douai est annulé.

Nous aurions pu considérer cela comme une bonne nouvelle, si dans le même temps, la DRFIP n'avait pas indiqué vouloir à terme, transférer le SPFE de Douai. A suivre très attentivement sur la volonté réelle de la Direction.

En conclusion, nous pouvons constater que grâce à une mobilisation toujours plus forte des élus locaux et nationaux, des usagers et des collègues, la Direction a été contrainte à revoir sa copie.

Cependant, la DRFIP s'obstine à faire remonter à la Direction générale et aux ministres, des projets irréalistes et qui ne répondent en rien aux attentes et besoins de la population.

La Direction a aussi réussi le tour de force de recevoir un vote unanime contre des représentants des personnels sur l'ensemble des projets de restructurations.

Aucune considération pour le service public, les usagers, ni les conditions de travail des collègues.

Pour nous, il s'agit donc d'une première étape, nous resterons mobilisés pour imposer à la direction des choix conformes aux attentes tant des personnels que du public.